

Le 31 mai 2016

Crédits aux sociétés non financières Avril 2016

Accélération des crédits à l'équipement

Le taux de croissance annuel des crédits aux sociétés non financières augmente en avril 2016 (+ 4,6 %, après + 4,4 % en mars) sous l'effet de l'accélération des crédits à l'équipement (+ 4,6 % en avril, en partie dû à un effet de base, après + 4,1 % en mars) et, dans une moindre mesure, des crédits de trésorerie (+ 6,5 %, après + 6,2 %).

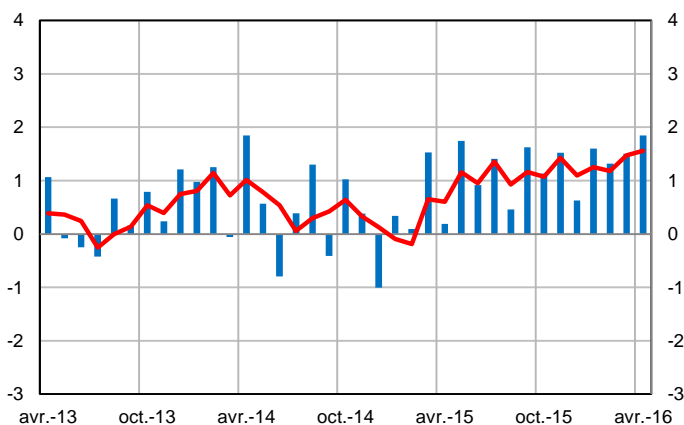
Encours et taux de croissance annuel (données non cvs)

(Encours en milliards d'euros, taux de croissance en %)

	Encours brut	Taux de croissance annuel brut		
		avr-16	févr-16	mars-16
Total	891	4,6	4,4	4,6
Investissement	617	3,6	3,6	3,9
Équipement	364	4,1	4,1	4,6
Immobilier	253	2,9	2,9	2,9
Trésorerie	210	6,9	6,2	6,5
Autres	63	5,9	5,3	4,6

Variations d'encours mensuelles de crédits à l'équipement (données cvs)

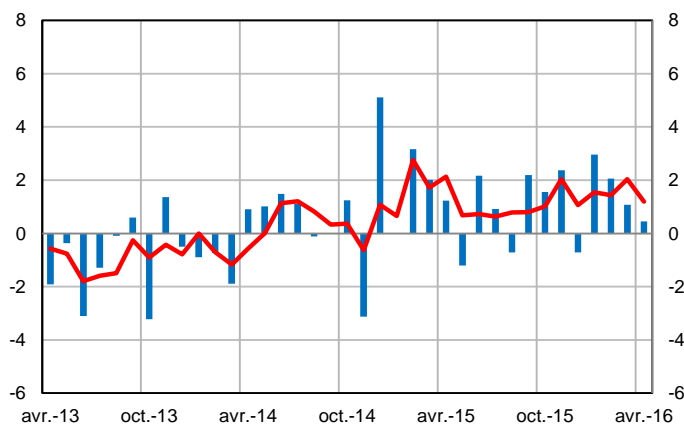
(Variations d'encours en milliards d'euros)



■ Variations d'encours mensuelles cvs — Moyenne sur 3 mois

Variations d'encours mensuelles de crédits de trésorerie (données cvs *)

(Variations d'encours en milliards d'euros)



■ Variations d'encours mensuelles cvs — Moyenne sur 3 mois

* Les flux nets mensuels cvs des autres crédits aux SNF sont ajoutés à la trésorerie au prorata des encours.

Complément

Les sociétés non financières comprennent toutes les entreprises ayant pour activité principale la production marchande de biens et services non financiers, à l'exclusion des entrepreneurs individuels.

Les taux de croissance annuel sont calculés en corrigeant notamment les variations d'encours des effets de titrisation et des passages en perte de créances irrécouvrables ainsi que changements de population (à titre d'illustration un reclassement d'une contrepartie du secteur des entreprises vers celui des administrations publiques). En revanche, pour des raisons techniques, les effets des variations des cours de change ne sont pas corrigés.

Les demandes d'abonnement aux Stat info sont à adresser à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr